



38G

Le Champ-près-Froges

Internet haut débit : la fibre arrive dans la commune

Jeudi soir, les habitants du Champ-près-Froges ont été conviés à une réunion publique dans le but de les informer de l'arrivée sur la commune d'une connexion internet à 20 mégas. En fait, cet aménagement numérique concerne surtout les hauteurs du Champ-près-Froges, une zone particulièrement défavorisée en matière de connexion, impactée par de nombreuses zones d'ombre.



Après avoir présenté la soirée, Jean-Luc Devillard (à droite), conseiller responsable internet sur la commune, a laissé la parole à Franck Ruard (debout), représentant de l'exploitant du réseau Alsatis.

Une quarantaine de personnes étaient présentes pour la présentation de ce projet faite par Franck Ruard, responsable local du développement, représentant de l'exploitant du réseau Alsatis et représentant également du Département, pour expliquer à la population comment fonctionne le haut débit radio. Il était accompagné des deux représentants des fournisseurs d'accès à internet que sont Ozone et Alsatis.

Depuis plusieurs années, le Département de l'Isère a engagé une politique de soutien au développement numérique de son territoire à destination des "zones blanches" du haut débit recensé.

Alsatis réseaux a été choisi

Pour développer cette politique ambitieuse, un appel d'offres a été lancé par le Département et c'est finalement la société Alsatis réseaux qui a décroché le marché. Sa mission consiste à moderniser les sites qui servaient au haut débit radio à 4 mégas en les faisant passer à 20 mégas. Sur la base d'une infrastructure fibre optique de collecte et de desserte, la transmission radio sur des sites en cascade permettra de desservir des particuliers, des entreprises ou des collèges. Ces antennes émettrices, d'une portée de 5 kilomètres, ne fonctionnent qu'à vue et permettront une montée en débit de 20 mégas et 4 mégas maximum disponibles. La réception se fait par antenne individuelle cryptée.

Les délais prévus pour un tel déploiement, forcément progressif, sont évalués entre sept et douze ans. Le réseau radio continuera à jouer son rôle en attendant de basculer vers une desserte fibre optique.

Pour savoir quelles sont les communes éligibles, il suffit de se rendre sur le site www.iserehd.net

Michel MANCIP